

Informations Rapides

25 novembre 2016 - n° 309



Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration de logements – Troisième trimestre 2016

Au troisième trimestre 2016, les prix des travaux d'entretien-amélioration de logements augmentent de 0,3 %

Au troisième trimestre 2016, l'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des logements (IPEA) augmente de 0,3 %, comme le trimestre précédent. Les prix accélèrent nettement dans la *plâtrerie* (+0,9 % après +0,4 % au deuxième trimestre) et dans la *menuiserie de bois et de PVC* (+0,7 % après +0,1 %). Ils ralentissent un peu dans la *peinture, revêtement mural, revêtement sol souple* (+0,3 % après +0,5 %) et se replient légèrement dans l'*électricité* (-0,2 % après +0,9 %).

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des logements augmentent de 0,8 %, soit légèrement plus vite que le trimestre précédent (+0,7 %). La hausse reste marquée dans la *menuiserie métallique, serrurerie* (+3,1 % sur un an après +3,3 %) et dans l'*électricité* (+1,9 % après +2,1 %). Les prix accélèrent dans la *plâtrerie* (+1,9 % après +0,7 %). En revanche, ils continuent de reculer dans la *plomberie sanitaire* (-0,5 % après -0,3 %) et le *génie climatique* (-0,3 %, comme au trimestre précédent).

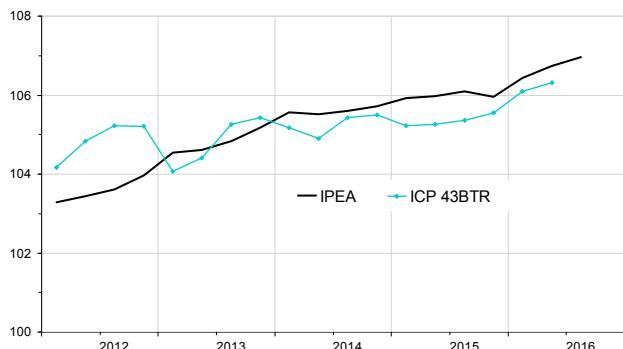
Au deuxième trimestre 2016, l'indice du coût de production dans les travaux spécialisés de construction de bâtiments anciens (ICP-43BTR) augmente de 0,2 %, plus modérément que le trimestre précédent (+0,6 %). Sur un an, il croît de 0,9 %.

Révisions

L'évolution de l'IPEA entre le deuxième trimestre 2016 et le premier trimestre 2016 est rehaussée de 0,1 % du fait de l'intégration de réponses tardives d'entreprises. Publiée en août 2016 à +0,2 %, elle s'établit désormais à +0,3 %.

Indices de prix et de coût des travaux d'entretien-amélioration de logements

Base et référence 100 en 2010



Source : Insee

Indices de prix et de coût des travaux d'entretien-amélioration de logements

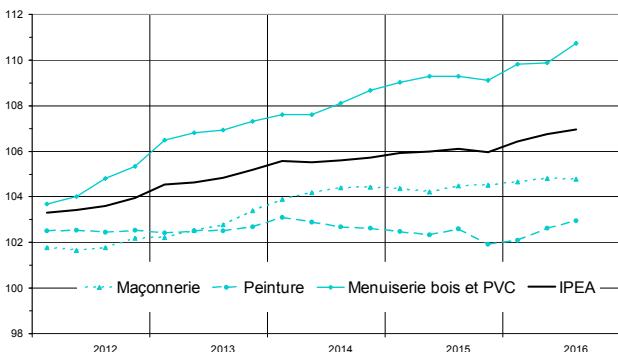
En %, base et référence 100 en 2010

	Poids	2016T3	T/T-1	T/T-4
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des logements (IPEA)	100,0	107,0	+0,3	+0,8
Maçonnerie, béton armé, carrelage	16,9	104,8	0,0	+0,3
Peinture, revêtement mural, revêtement sol souple	16,9	102,9	+0,3	+0,3
Menuiserie de bois et de PVC	15,5	110,7	+0,7	+1,3
Génie climatique	10,7	107,8	+0,1	-0,3
Plomberie sanitaire	10,1	110,4	0,0	-0,5
Couverture, zinguerie	9,4	105,9	+0,1	+1,3
Électricité	9,2	106,6	-0,2	+1,9
Menuiserie métallique, serrurerie	6,3	111,9	0,0	+3,1
Plâtrerie	5,0	104,0	+0,9	+1,9
		2016T2	T/T-1	T/T-4
Indice du coût de production dans les travaux spécialisés de construction de bâtiments anciens (ICP-43BTR)		106,3	+0,2	+0,9

Source : Insee

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements

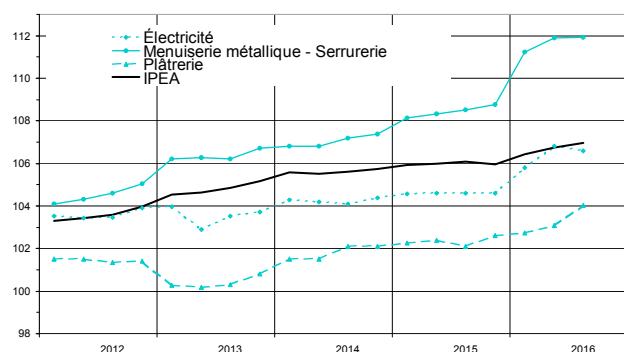
Base et référence 100 en 2010



Source : Insee

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements

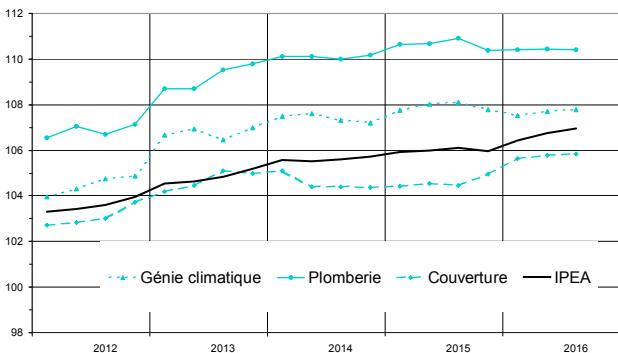
Base et référence 100 en 2010



Source : Insee

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements

Base et référence 100 en 2010



Source : Insee

Révisions des variations (en point de %)

	2016T2
IPEA	+0,1
Maçonnerie - Béton armé - Carrelage	///
Peinture - Revêtement mural – Revêtement de sol souple	+0,4
Menuiserie de bois et de PVC	///
Génie climatique	+0,1
Plomberie sanitaire	///
Couverture - Zinguerie	+0,1
Électricité	///
Menuiserie métallique - Serrurerie	+0,3
Plâtrerie	+0,5

/// : évolution non révisée

Lecture : l'évolution de l'IPEA entre le deuxième trimestre 2016 et le premier trimestre 2016 est rehaussée de 0,1 %.

Source : Insee

Pour en savoir plus :

Définition

L'[indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des logements](#) (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors taxes pratiqués par les entreprises de la construction (y compris artisanales), pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels réalisés au cours du trimestre estimé. L'[indice du coût de production dans les travaux spécialisés de construction de bâtiments anciens](#) (ICP-43BTR, couvrant une partie de la division 43 de la nomenclature d'activités française NAF rév. 2) est un indice mensuel disponible environ 75 jours après la fin du mois de référence. Il reflète l'évolution des coûts des entreprises de la construction intervenant dans l'entretien-amélioration de bâtiments anciens.

L'indice ICP-43BTR trimestriel ici publié est la moyenne sur trois mois des indices mensuels connus et consultables dans la rubrique [statistiques/données/indices des coûts de production dans la construction](#) du site <https://www.insee.fr/fr/accueil>. Le dernier mois de l'indice n'étant pas encore connu, l'indice trimestriel ici publié est antérieur à celui de l'IPEA.

Méthode de calcul

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des logements (IPEA) est calculé trimestriellement à partir de l'observation des prix pratiqués par un échantillon d'entreprises vendant des travaux de construction spécialisés à des clients, pour des bâtiments résidentiels situés en France métropolitaine et comportant obligatoirement la pose et la fourniture des matériaux. Ces prix sont hors taxes, nets de rabais. Chaque trimestre, environ 1 000 séries de prix sont ainsi relevées. Le panel des entreprises interrogées est renouvelé par cinquième tous les ans.

Le domaine de l'entretien-amélioration des logements distingue neuf familles de travaux. Un indice de prix est calculé pour chacune de ces familles et l'indice global est obtenu par agrégation.

Les indices IPEA sont des indices de Laspeyres dont la base est révisée tous les cinq ans.

Diffusion

Les séries longues des indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des logements sont disponibles sur le site www.bdm.insee.fr en données brutes pour l'indice global et ses familles de produits.

Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées, etc.) figurent sur la page HTML de cette publication : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=30&conjoncture=46>

- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1493](#)
- Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : 28 février 2016 à 12h00